

Mr. *Viger* a proposé, secondé par Mr. *François Caron*,

Qu'un Comité de cinq Membres soit nommé pour préparer les raisons que doit offrir cette Chambre, à une conférence avec le Conseil Législatif, pour son désaveu aux amendemens rapportés par leurs Honneurs au *Bill* pour continuer en force les différentes Loix qui autorisent les Juges de Paix à faire des Règles et Règlemens de Police, et avec lesquels cette Chambre n'a pas concouru.

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 12
Contre 5

Ainsi elle a été emportée dans l'affirmative, et

RESOLU, en conséquence.

ORDONNE*, que Mr. *Viger*, *Papineau*, fils, *François Caron*, *Blanchet*, et *Durocher*, composent le dit Comité.

Lu l'ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité de tout e la Chambre sur le rapport du Comité Spécial nommé pour s'enquérir des places les plus convenables pour l'érection de Maisons de Correction dans les Districts de *Quebec*, *Montréal* et des *Trois-Rivières* respectivement, et des dépenses probables qui pourroient en résulter.

Mr. *Papineau*, fils, a proposé, secondé par Mr. *Langlois*,

Que le dit ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 7
Contre 11

Ainsi elle a passé dans la négative.

En